

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

CDD à temps complet (1 mois)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **Foyer des Coteaux**, situé sur la commune de Verdelaix, établissement accueillant des adultes en situation de handicap, présentant principalement une déficience intellectuelle légère ou moyenne, avec ou sans troubles associés (troubles psychiques, troubles du spectre autistique, sensoriels...), vous aurez pour mission de :

- Mettre en œuvre toutes les actions permettant de prendre soin, maintenir et/ou développer le bien être, l'autonomie, les aptitudes et les compétences sociales des personnes accueillies ;
- Aider, dans le respect de la dignité de la personne, au soin d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap ;
- Accompagner la personne à l'aménagement et à l'appropriation de son espace privé dans le respect de ses choix et de sa sécurité ;
- Proposer des activités adaptées aux capacités des personnes (éducatives, d'apprentissage, de loisirs et de culture) dans et hors de l'établissement ;
- Participer à la conception, la mise en œuvre et le suivi d'un projet personnalisé.

Profil recherché :

- Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social exigé ;
- 1 an d'expérience souhaité ;
- Débutants acceptés ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de réflexion ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;
- Sens des responsabilités et des priorités ;
- Esprit créatif et sens de l'organisation de projet.

Prise de fonction : Dès que possible.

Spécificité du poste :

- Horaires d'internat ;
- 1 week-end sur 2 travaillé ;
- Secteur soumis à l'obligation vaccinale.

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – AES – Coefficient de base 413 soit un salaire mensuel brut minimum de 1 772.57 € + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature à envoyer par mail **avant le 31/05/2023** à Monsieur Nicolas TORRES, directeur de l'établissement, à l'adresse recrutement@adiaph.fr en précisant bien le numéro de l'offre.

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr